

# Le Franc-Montagnard

JOURNAL DES FRANCHES-MONTAGNES, PARAISSANT À SAIGNELÉGIER LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Mercredi 20 juillet 2022

## Les couleurs de l'Ukraine brillent au Trophée du Doubs

**Coups de pédale venus de l'Est sur le Trophée du Doubs. Lors des deux dernières étapes, des cyclistes ukrainiens ont rivalisé avec les cadors régionaux. Habituee des pelotons, Marianne Froidevaux est à l'origine de leur présence dans les côtes du Doubs. La Breulotière a sympathisé avec l'entraîneure des Ukrainiens et a invité ceux-ci à grimper les côtes du Doubs.**

Marc Donzé et Iryna Shimanska se sont imposés mercredi lors de la 3<sup>e</sup> étape du Trophée du Doubs entre Goumois (La Verte-Herbe) et Saignelégier. Si Marc Donzé est connu dans le milieu du cyclisme régional, ce n'est pas le cas d'Iryna Shimanska. Ni de Yelyzaveta Frolova (3<sup>e</sup> chez les dames mercredi) ou du jeune Nikita Vasiliev (9<sup>e</sup> au scratch).

### Sportifs de heurt niveau

Comme le laissent supposer leurs noms, ces sportifs ne viennent pas des Franches-Montagnes. Non, ils sont ukrainiens et ont fui l'horreur de la guerre qui ravage leur pays depuis l'invasion russe en février. Ils sont actuellement 25 à s'entraîner sur les installations de Macolin, accueillis par Swiss Cycling (la fédération suisse de cyclisme). De niveau international, ils se préparent loin des bombes pour les grandes compétitions (championnat d'Europe, championnat du monde, manches de la Coupe du monde).

### Deux mamans

Comment sont-ils arrivés dans les côtes du Doubs? Il faut chercher la réponse du côté des Breuleux. Habituee des podiums dans les compétitions régionales de cyclisme et de course à pied, Marianne Froidevaux a connu Valentina Matviichuk-Zholnath, l'entraîneure des Ukrainiens, au



**A l'initiative de Marianne Froidevaux (à dr.), des cyclistes ukrainiens participent au Trophée du Doubs. La cycliste des Breuleux a sympathisé avec leur entraîneure Valentina Matviichuk-Zholnath sur une course en juin à Tramelan.**

Memorial Rui Loreiro. C'était en juin à Tramelan.

«On a sympathisé et, depuis, on se voit *régule* et je la *tiens au jus* des compétitions qui se déroulent dans la région» explique la sportive franc-montagnarde. Les deux femmes possèdent des points communs. Elles sont les deux mordues de sport, mais elles sont surtout les deux mamans,

Marianne Froidevaux de trois enfants, Valentina Matviichuk-Zholnath de deux filles réfugiées avec elle en Suisse. «Ça me touche, confie la Breulotière. Son mari est resté là-bas en Ukraine, à la frontière polonaise. Je lui ai demandé si elle avait besoin d'habits ou d'autre chose. Elle m'a répondu qu'elle était bien.»

La Franc-Montagnarde se «contente» de la tuyauter sur les

événements sportifs de la région. Et quand la membre du Vélo-Club Franches-Montagnes (VCFM), société organisatrice du Trophée du Doubs, a demandé à son président si les Ukrainiens pouvaient venir transpirer gratuitement dans le peloton, le bon Pascal Mercier a lancé: «Invite-les!»

### A vélo depuis Macolin

Alors les cadors ukrainiens ont débarqué à La Goule le 6 juillet dernier pour la 2<sup>e</sup> étape depuis Macolin... à vélo! Valentina Matviichuk-Zholnath n'a qu'un Renault Espace et ne peut pas transporter ses champions et leur matériel. L'échauffement et le décrassage se font donc entre le Jura resté bernois et les Franches-Montagnes.

En contact régulier avec l'entraîneure, Marianne Froidevaux a invité les cyclistes de l'Est à toutes les épreuves du Trophée jurassien, à commencer par le Tour des Sommets organisé par le VCFM en septembre prochain au départ du Noirmont. La cycliste taignonne, qui a dépoussiéré son anglais appris il y a 20 ans en Australie pour communiquer avec Valentina Matviichuk-Zholnath, espère également que ses enfants pourront pédaler avec ceux de l'entraîneure. Mais ce n'est pas gagné... les petites Ukrainiennes n'aimant pas trop le vélo!

### Quatrième étape ce soir

Dans l'immédiat, les spectateurs pourront applaudir les concurrents suisses et ukrainiens, ce soir entre Saint-Ursanne et Saint-Brais (12,3 km, 569 m de dénivelé), à l'occasion de la 4<sup>e</sup> étape du Trophée du Doubs.

Qui va gagner? On met une pièce sur l'amitié!

Randy Gigon



## La Gruère: les nouvelles réglementations pas encore en vigueur

L'Etat jurassien voulait faire appliquer de nouvelles réglementations dans les réserves naturelles de La Gruère, de Plain de Saigne et de la tourbière de La Chaux-des-Breuleux avant l'été. Mais ces mesures ne sont pas encore entrées en vigueur, le dossier n'ayant pas avancé. Si des oppositions sont toujours pendantes, des séances de conciliation sont prévues en septembre.

Jugés obsolètes tant du point de vue du périmètre que des dispositions de protection, les arrêtés cantonaux de préservation des sites naturels de La Gruère, Plain de Saigne et de la tourbière de La Chaux-des-Breuleux ont été dépoussiérés. Mis à l'enquête publique l'été dernier, ces documents ont toutefois fait l'objet de sept oppositions.

### Séances de conciliation

Le calendrier initial prévoyait donc des séances de conciliation au début de cette année, sur une même période, pour adapter si nécessaire les



Les oppositions aux nouvelles dispositions de protection pour les réserves naturelles de La Gruère (photo), Plain de Saigne et de la tourbière de La Chaux-des-Breuleux sont toujours pendantes.

photo archives

nouvelles mesures et les faire entrer en force avant l'été. Toutefois, aucune rencontre avec les opposants n'a finalement eu lieu.

«C'est vrai, ce dossier c'est le parent pauvre de ces derniers mois» souffle Louis Roulet, collaborateur

scientifique au Domaine Nature de l'Office jurassien de l'environnement, qui évoque un manque de ressources humaines.

Néanmoins, les choses sont sur le point de bouger, promet-il. Selon lui, une première série de séances de conciliation

aura lieu au mois de septembre et d'autres suivront avant la fin de l'année. Le Gouvernement pourra ensuite statuer sur ces oppositions et un avis sera republié dans le *Journal Officiel*.

A en croire notre interlocuteur, les nouvelles dispositions pourraient donc entrer en vigueur à la fin de l'année ou au début 2023, selon le meilleur des scénarios.

### Interdictions à respecter

Rappelons que ces arrêtés cantonaux permettront de mieux concilier afflux touristique et protection de la nature, en réglementant notamment les activités de loisirs, agricoles et sylvicoles sur ces trois sites ainsi qu'en redélimitant leurs périmètres pour mieux les préserver.

Parmi les nouvelles règles à observer, il sera formellement interdit de camper, faire du feu, se servir d'embarcation sur les plans d'eau, utiliser des drones, cueillir des plantes et des baies ou perturber la faune dans les trois réserves naturelles précitées. (per)

## Vêtements liturgiques exposés à Goumois

Une exposition consacrée à la chasublerie est visible en ce moment et jusqu'au 10 septembre à l'église de Goumois (F). Les visiteurs peuvent profiter d'un livret explicatif se rapportant aux vêtements liturgiques exposés.

L'église franco-suisse du village de Goumois accueille une exposition sur la chasublerie. Intitulée «Fil de soie pour l'amour de Dieu», celle-ci a été conçue par Bol d'arts, association culturelle sise côté France.

Les aubes et chasubles exposés, témoignages de l'histoire religieuse

et de la culture de la région, ont été confectionnés anonymement dans des couvents.

### Les symboles expliqués

Un petit livret réalisé par Jeanne-Marie Taillard, de l'association Bol d'arts, accompagne le visiteur durant sa déambulation et permet de découvrir toute la signification des couleurs et symboles divers qui ornent les vêtements liturgiques exposés.

L'exposition est ouverte tous les jours de 9 à 18 heures jusqu'au 10 septembre. LFM/lv

## Le bus du Cirque Chnopf à Lajoux



Les acrobaties du Cirque Chnopf seront à découvrir à Lajoux à la fin du mois.

Le Cirque Chnopf revient dans les Franches-Montagnes. Du mercredi 27 au dimanche 31 juillet, les artistes présenteront le spectacle «Moment!» sur la place de l'école de Lajoux.

Imaginons un bus à l'arrêt forcé au milieu de nulle part. Tous les passagers sont alors contraints d'apprendre à se connaître, allant d'amitiés en rébellions.

C'est la trame que propose le Cirque Chnopf dans son 32<sup>e</sup> spectacle intitulé «Moment!», présenté par la troupe comme une histoire dans laquelle «les personnages, renvoyés à eux-mêmes,

tentent de découvrir comment nous, les humains, pouvons gérer l'immobilité». Comment? «En grim pant, en jonglant, en jouant de la musique et en dansant» indiquent les circassiens.

### En spectacle à Lajoux

En tournée dans toute la Suisse, les artistes feront prochainement une halte dans le Jura, et plus particulièrement sur la place de l'école de Lajoux. Le spectacle sera à découvrir mercredi 27 juillet à 18 heures, vendredi 29 juillet à 19h30, samedi 30 juillet à 19h30 et dimanche 31 juillet à 16h30. (lv)



Les détails des chasubles et des aubes sont à découvrir jusqu'au 10 septembre à l'église de Goumois.

photo prétexte